



Actualités du SECOURS DE FRANCE

Octobre 2024

Retour à l'envoyeur : réduire les aides plutôt qu'augmenter les impôts

L'Etat algérien, par l'intermédiaire de son avocat, Maître Nabil Boudi, avait déposé plainte le 25 septembre, contre l'eurodéputé Sarah Knafo, vice-présidente du groupe Europe des nations souveraines, pour « propagation de fausses nouvelles ».

L'élue française, dirigeante de Reconquête, avait affirmé que l'Algérie avait reçu de la France plus de 800 millions d'euros au titre de l'aide au développement. Les chiffres disponibles sur le site de France Diplomatie indiquent que l'aide publique globale française au développement, qui avait passé la barre des 10 milliards d'euros pour la première fois en 2017, avait franchi celle des 15 milliards en 2022, dernière année dont les statistiques sont connues. Effectivement, entre 2017 et 2022, l'Algérie pour sa part a bien perçu 842 millions d'euros au titre de l'aide au développement. C'est d'ailleurs ce que n'a pu que constater le tribunal judiciaire de Paris qui a classé la plainte sans suite. Il est fort probable que, vu la progression de 50 % des montants versés par la France à ce titre, en l'espace

Sarah Knafo
REJOINT LE NOUVEAU GROUPE
Europe des Nations
Souveraines (ENS)
AU PARLEMENT EUROPÉEN
EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENTE
RECONQUÊTE!

de cinq ans, l'Algérie ait, elle aussi, profité au fil des ans de cette générosité exponentielle. Comme

s'est interrogée Sarah Knafo, que craint l'Algérie pour déposer une telle plainte ? Peut-être que les Français demandent au gouvernement Barnier de réduire ces aides plutôt que d'augmenter les impôts. Détail qui a son importance, Me Nabil Boudi est aussi l'avocat de la famille de Nahel Marzouk, auteur d'un refus d'obtempérer qui a provoqué plus de 1,5 milliard d'euros de dégâts dans les banlieues et la détention d'un policier quatre mois durant... ■

Maroc et Algérie : Macron toujours “en même temps”

“Le présent et l’avenir du Sahara occidental s’inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine.” Cette phrase est tirée du message de félicitations qu’a adressé en juillet dernier le président de la République, Emmanuel Macron, au roi Mohamed VI, pour le vingt-cinquième anniversaire de son accession au trône.

Le Maroc, où le président de la République doit se rendre en visite officielle fin octobre, s’est naturellement réjoui que la France, qu’il a toujours considérée comme un pays ami, adopte enfin la même position géopolitique que d’autres nations qui n’ont pas de liens aussi forts avec lui, tels qu’Israël ou les États-Unis. Ça n’a pas plu à l’Algérie ? C’est sûrement la raison pour laquelle, peu de temps après, Macron avait cru devoir adresser un chaleureux message de félicitations à Tebboune pour sa réélection grâce aux électeurs qui avaient suivi la consigne de voter pour lui. Lequel ne lui en a d’ailleurs pas su gré : il n’y a toujours pas d’ambassadeur d’Algérie en



France et Tebboune a confirmé qu’il ne viendrait pas en visite officielle. On s’en passe parfaitement. Mais il y a bien plus grave : le 5 octobre, l’autocrate algérien a accusé la

France de génocide durant 132 ans, considérant même que le plus que doublement de la population locale, passant de quatre millions en 1830 à neuf millions en 1962, en était la démonstration. Naturellement, il n’y a pas eu la moindre réaction des autorités françaises à une telle agression qui aurait, à tout le moins, mérité le rappel de l’ambassadeur à Alger. Mais qu’attendre d’un Macron qui, déjà en 2017, avait lui-même accusé son propre pays de “*crime contre l’humanité*” ? Le gouvernement Barnier sera-t-il plus digne en dénonçant la convention de décembre 1968 qui fait des ressortissants algériens les grands privilégiés de l’invasion migratoire de la France ? Les déclarations de Bruno Retailleau, inédites de la part d’un ministre de l’Intérieur depuis des décennies, vont dans ce sens. On peut toujours y croire... ■

Barnier essaiera de faire ce qu'il peut avec ce qu'il a

Cependant, ceux qui se fiaient aux propos du ministre de l’Intérieur pour espérer un discours offensif du Premier ministre sur l’immigration et la sécurité ont dû rester sur leur faim. Les autres aussi. Commençant son intervention par une citation du Général De Gaulle enjoignant de faire beaucoup avec peu, Michel Barnier s’est, hélas, très vite contredit, en avouant qu’il allait créer de nouveaux impôts.

En guise de “peu” c’est, dans le pays le plus fiscalisé du monde, “toujours plus”. Il n’y a pas si longtemps, un ministre de l’Économie

avait fustigé les “cloportes” de Bercy. Ils sont toujours là et, en tant que cloportes, ne disposent pas d’une capacité de réflexion suffisante pour envisager autre chose que ce qu’ils ont toujours fait : un problème, une taxe ; un souci, un impôt. Et ce n’est pas Michel Barnier, issu d’un petit parti très minoritaire, à la tête d’un gouvernement minoritaire, qui a les moyens d’y remédier. Remercions-le d’avoir accepté une mission impossible et, c’est important, d’avoir l’allure et le comportement d’un chef de gouvernement, ce qui nous change. ■



Bruno Retailleau met les sujets sur la table



On peut également remercier le Premier ministre d'avoir osé mettre sur la table quelques vrais sujets jusqu'alors ensevelis sous la chape de plomb du politiquement correct.

Exécution des peines, aménagement de places de prison, trafic de drogue, généro-

sité dans l'attribution de visas, impuissance à expulser, etc.

Il sera difficile, après une telle déclaration de politique générale, de nier le lien entre immigration et insécurité et même de contester le fait que l'Algérie est le problème numéro 1 des questions d'immigration. ■

Le premier ministre fait même allusion aux centenaires algériens !

Deux points passés relativement inaperçus de la déclaration de politique générale de Michel Barnier méritent tout de même l'intérêt.

Il a évoqué, sur la question des retraites, la notion d'actionnariat salarié. Depuis que la dissolution malencontreuse de 1997 a jeté aux oubliettes l'excellente loi Thomas, pourtant votée, et qui instaurait la retraite par capitalisation, personne n'a osé remettre le sujet sur la table. C'est pourtant un impératif absolu, le seul principe de répartition étant intenable dans la durée sans allonger indéfiniment l'âge de départ des actifs. C'est d'ailleurs ce à quoi la plupart des pays d'Europe se résolvent, avec un âge départ moyen de 67 ans, évoquant d'ores et déjà 70 ans.

Le Premier ministre a également évoqué une remise en ordre du scandale des Carte vitale. Jusqu'à maintenant, tout le monde sait qu'il y en a au moins sept millions de trop, dont un certain nombre sont nominativement

attribuées à des centenaires algériens. C'est fou ce que l'espérance de vie est longue de l'autre côté de la Méditerranée !

NB : En septembre 2022, deux agents de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ont été envoyés au consulat français à Alger pour enquêter sur de faux certificats de vie. Ces agents ont convoqué 1 000 retraités centenaires ou s'approchant de cet âge, et se sont déplacés aux domiciles de ceux qui ne pouvaient pas se rendre à Alger. Les enquêteurs ont révélé qu'il y avait une non-conformité dans environ 30 % des cas, soit environ 300 dossiers. ■



Algérie : des relations aussi exécrables avec le Mali... qu'avec le Maroc

Le 28 septembre dernier, le vice-premier ministre malien, Abdoulaye Maïga a choisi la tribune de l'ONU pour jeter à la face du monde l'état exécrable des relations entre son pays et son voisin du nord. Il a carrément accusé l'Algérie d'abriter des terroristes et de les envoyer déstabiliser son pays.

Une réponse à des déclarations réciproques prononcées quelques jours plus tôt à Genève par le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU.

Malgré les relations de l'Algérie avec son voisin, cette fois-ci de l'ouest, tout aussi exécrables qu'avec le Mali, c'est bien au Maroc que risque de se réfugier un certain Général Haddad Abdelkader, patron de la Sécurité intérieure algérienne. Il vient, en effet, d'épouser une binationale hispano-marocaine, alors qu'il aurait acquis une propriété en Espagne, avec, disent les mauvaises langues, les primes mirobolantes qu'il touchait pour chaque détenu de la caserne qu'il commandait au moment de la guerre civile. ■

Prix Clara Lanzi 2024 du Secours de France

La 24^{ème} cérémonie de remise du Prix Clara Lanzi se tiendra à :
l'ASIEM, mercredi 16 octobre 2024 à 19h00
(6 rue Albert de Lapparent, 75007 Paris).

Ce prix couronnera l'engagement, le talent et le courage du journaliste, grand reporter, écrivain et compositeur-interprète, héraut des traditions et valeurs de notre pays :

Jean-Pax Méfret

Plutôt ostracisé dans les médias "de courant dominant", Jean-Pax fait salle comble partout où il se produit. Et il se prépare à nous offrir sur scène – le 16 octobre prochain – quelques-uns de ses plus grands succès...

ATTENTION : Compte-tenu de l'affluence attendue pour cette manifestation, il est prévu l'ouverture, à l'ASIEM, d'un second amphi qui bénéficiera de la retransmission sur écran de la prestation de Jean-Pax Méfret. Les affectations s'effectueront en fonction de l'ordre d'arrivée des participants.



© photo : Sylvie Ruau





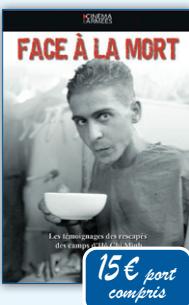
Pour rétablir la vérité sur l'histoire récente de notre pays...

Voici les DVD du Secours de France !

Face à la mort

par Marcela Feraru

Hommes de troupes, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh. Ils vont devenir des matériaux de propagande et selon la formule des commissaires politiques d'Hô Chi Minh qui les "rééduquaient" : servir ou mourir !

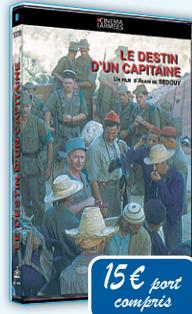


15€ port compris

Le destin d'un capitaine

par Alain de Sédouy

L'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS – à la fois soldats, instituteurs, soignants, juges de paix – est illustré par les six années au cours desquelles Georges Oudinot, ancien para d'Indochine, rallia à la France les habitants des Beni Douala en Kabylie.



15€ port compris

Harkis, histoire d'un abandon

par Marcela Feraru

Un film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : "Venez à la France, Elle ne vous trahira pas !" Ce DVD revient sur une blessure qui peine tant à se refermer et que Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, qualifia de "décision barbare qui restera comme un opprobre ineffaçable pour notre pays, un crime contre l'humanité".

Le 9^{ème} RCP dans la bataille de Souk Ahras

par Marcela Feraru

Fin avril 1958 : l'État-Major de l'ALN de Tunisie décide un passage en force pour franchir le barrage de la ligne Morice et pénétrer en Algérie. C'est le 9^{ème} RCP qui va subir le premier choc au prix de pertes très sévères.

Cette bataille, d'une ampleur unique dans la guerre d'Algérie, aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.



15€ port compris

Guerre d'Algérie : mémoires de femmes

par Marcela Feraru

La guerre d'Algérie fut aussi une affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi bien souvent les victimes. Arabes, Berbères, Juives, Européennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin. Beaucoup ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, d'autres leur vie ou leur âme.

Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

par M. Feraru et J.-M. Schmitz

Il ne s'agit pas d'un film de guerre, même si la guerre, les guerres, sont omniprésentes à l'écran. Le cheminement de ce DVD est celui du retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine" et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage dans un style que n'aurait pas désavoué le Saint-Exupéry de *Terre des hommes* et de *Citadelle*.



15€ port compris

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de

SECOURS DE FRANCE,
et de l'envoyer à :
Secours de France,
29 rue de Sablonville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

ou ▼

Commandez en toute sécurité via l'onglet "BOUTIQUE" de notre site internet :
www.secoursdefrance.com



Harkis, l'héritage. Un récit français

par Marcela Feraru et Jean-Marie Schmitz

Que ressentent-ils à l'égard de la France d'aujourd'hui ? Que nous ont-ils légué ? Que leur devons-nous ? Que souhaitent-ils transmettre ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce film souhaite répondre... Les témoins interrogés, enfants et petits-enfants de Harkis, sont écrivains, sportifs de haut niveau, élus, médecins, enseignants, militaires... Les drames et vicissitudes qui ont marqué leur histoire auraient pu justifier le "repli communautaire", observé par ailleurs. L'exemple que nous donnent ces réussites individuelles prouve, dans les faits, que l'assimilation n'est ni un slogan, ni une utopie, mais l'effet d'une éducation et d'une volonté.



Un seul chèque est possible pour l'achat de timbres Secours de France et de DVD.
Attention : la planche de 30 timbres au tarif prioritaire disparaît. Le tarif "Lettre Verte" (30 timbres, 45 € port compris) peut encore nous être commandé.



Actualités du Secours de France ♦ Octobre 2024



SECOURS DE FRANCE

62 ans d'actions concrètes pour répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire de la "décolonisation"

Depuis 1961, le SECOURS DE FRANCE conduit trois missions :

● Secourir les détresses

Symbolisée par notre référence à saint Martin, cette mission d'origine de l'association concerne d'abord les anciens Harkis, ceux qui ont réussi à échapper à la terrible vengeance des nouveaux maîtres de l'Algérie, leurs veuves, le plus souvent très démunies, plus largement les vieux soldats en difficulté. Parmi eux, les anciens légionnaires.



● Préparer l'avenir

Par des "bourses d'excellence" aux petits-enfants de Harkis, mais aussi par le soutien aux écoles qui font découvrir et aimer la France à nos enfants. Par l'aide à des personnalités religieuses du Moyen-Orient, comme l'archevêque d'Alep, qui se battent pour que les chrétiens puissent continuer à vivre sur les terres qui ont vu naître notre foi.

● Rétablir la vérité

Par notre bulletin trimestriel, notre site internet et notre lettre électronique, les films que nous produisons, les livres dont nous assurons la promotion, des émissions de radio et de télévision, nous luttons contre la désinformation sur l'histoire récente de notre pays et la "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.



Participez aux actions du SECOURS DE FRANCE : faites un don !

- 1 Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SECOURS DE FRANCE et à l'adresse de l'association.
- 2 Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : www.secoursdefrance.com
- 3 Ou par prélèvement automatique (*pour les modalités, contacter le secrétariat*).
 - ◆ Vos dons sont la condition de notre indépendance.
 - ◆ Vous bénéficiez d'importantes réductions d'impôts : 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

◆ Vous pouvez aussi faire un legs :

SECOURS DE FRANCE est habilité à recevoir des legs en exonération totale des droits de succession (art. 2-II de la loi n°87-571 du 23/07/87). Pensez-y au moment de préparer votre succession : contactez-nous au 01 46 37 55 13.

SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tel. : 01 46 37 55 13 ◆ Courriel : contact@secoursdefrance.com

◆ Site internet : www.secoursdefrance.com



Actualités du Secours de France ◆ Février 2024